

# En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 10 / N° 9 / 27 août 2024

## Appel à la vigilance - Virus de la coqueluche

En date du 19 août 2024, 594 cas de coqueluche répartis dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent étaient répertoriés. Les risques d'infection par ce virus demeurent donc présents dans nos milieux de travail.

Dans ce contexte, afin de prévenir les éclosions dans nos milieux, il convient de demeurer vigilants.

Tous les membres du personnel, bénévoles, stagiaires et médecins de l'établissement doivent appliquer les mesures suivantes :

- Porter un masque de procédure en présence de symptômes d'infections respiratoires, **même légers**, même si ceux-ci s'apparentent à des symptômes d'allergie saisonnière.
- En présence de symptômes, **même légers**, pouvant s'apparenter à un virus respiratoire ou à la coqueluche, communiquer avec le service de la gestion de la présence intégrée au travail (GPIT). Notre personnel infirmier sera alors en mesure d'effectuer une évaluation et de vous donner les consignes applicables en fonction de votre situation.

Vous pouvez joindre la ligne des infirmières de la GPIT par téléphone, du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h, au : **1 833 799-0050, option 1.**

**Symptômes typiques d'infection par le virus de la coqueluche** : les mêmes que ceux d'un rhume, auxquels s'ajoutent des secousses de toux persistantes et incontrôlables, pouvant mener à des vomissements.

Les personnes les plus à risque de développer des complications en cas d'infection par la coqueluche et d'autres virus respiratoires sont les nouveau-nés âgés de moins d'un an. Il est donc demandé au personnel travaillant dans les secteurs de la néonatalogie, de la pédiatrie, de l'obstétrique et de l'urgence de redoubler de vigilance, en procédant systématiquement à une autosurveillance de leurs symptômes avant de se présenter au travail.

Enfin, nous rappelons l'importance d'appliquer de façon stricte et rigoureuse les pratiques de base en prévention et contrôle des infections en utilisant le matériel et les équipements mis à votre disposition.

Consultez la note de service, l'aide-mémoire et l'algorithme décisionnel pour la gestion des symptômes [dans la nouvelle intranet du 23 août 2024](#).

## Rappel – programme de vacances automne-hiver 2024-2025

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, vous êtes invité à prendre connaissance de la période qui vous est allouée pour spécifier vos préférences de vacances pour la période automne-hiver 2024-2025.

Cette action peut être effectuée à partir d'un poste de travail se trouvant dans votre installation ou en utilisant Logibec – Accès à distance à partir de votre ordinateur personnel ou de votre appareil mobile disponible à l'adresse suivante : [extranet.cisssbsl.rtss.qc.ca](http://extranet.cisssbsl.rtss.qc.ca).

Pour vous informer des règles applicables ainsi que des particularités à suivre pour chacune des accréditations syndicales, référez-vous aux documents *Outil de l'employé – programme de vacances* ou aux abrégés, disponibles dans l'intranet sous [Directions administratives > Direction des ressources humaines > Activités de remplacement > Vacances](#).

### Dates et étapes à retenir

**Du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2024**

Période allouée pour indiquer vos préférences de vacances.

**Le 15 octobre 2024**

Le programme de vacances automne-hiver 2024-2025 est officiel, disponible et visible dans Logibec GCH Espresso.

Si vous n'émettez pas vos préférences dans la période qui vous est allouée, vous devrez soumettre votre choix après le premier choix de l'ensemble des personnes salariées de votre groupe à votre gestionnaire, car vous n'aurez plus la possibilité de le faire dans Logibec Web.

Afin d'éviter tout problème, vous devez attendre que le programme de vacances automne-hiver 2024-2025 soit officiel (15 octobre) avant de finaliser vos projets de vacances.

La numérisation arrive au

**Témiscouata**

Nous sommes heureux d'annoncer que le déploiement de la chaîne de numérisation des documents cliniques débutera au Témiscouata le 8 octobre prochain.

Avec l'arrivée de la numérisation, le dossier patient électronique (DPÉ) deviendra le dossier principal des usagers. En plus des documents déjà envoyés au DPÉ par les systèmes reliés, il contiendra également les formulaires et documents en provenance du CH, du CHSLD et des CLSC du Témiscouata.

Prenez note que le dossier papier contenant l'antériorité demeurera disponible aux archives locales.

### Comment se préparer à l'arrivée de la numérisation?

- J'utilise le DPÉ plutôt que MediClinic pour consulter les résultats
- J'applique les bonnes pratiques de gestion de dossiers
- J'adapte mes processus terrain à la transformation numérique
- J'ai suivi ma formation DPÉ sur l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA)

Besoin d'aide ou d'information? Écrivez-nous : [equipe.dsn.svn.dri.cisssbsl@sss.qouv.qc.ca](mailto:equipe.dsn.svn.dri.cisssbsl@sss.qouv.qc.ca)

Rappel

**La numérisation arrive dans Les Basques le 10 septembre!**

# Défi sans auto solo

1<sup>er</sup> au 30 septembre 2024

Période d'inscription en cours



Inscrivez-vous!

Code de l'organisation :  
CEN2130

## Mise à jour de vos coordonnées dans le bottin du CISSS

À la suite d'un changement de poste, vous devez mettre à jour, si nécessaire, votre message de boîte vocale, votre signature courriel ainsi que certaines informations relatives à votre fiche professionnelle dans le bottin du CISSS.

### Le bottin

Pour mettre à jour votre fiche, à partir de votre session Windows, rendez-vous dans Octopus à partir de l'intranet sous [Applications informatiques > Administratives > Octopus](#). Cliquez ensuite sur le petit pictogramme en haut à droite. Vous pourrez y modifier certaines informations se trouvant dans votre fiche.

Si vous constatez une irrégularité, nous vous invitons à remplir une requête Octopus sous **DRI (Service informatique) > 01- Application administrative (...)** > **Bottin CISSS du Bas-Saint-Laurent > 01. Besoin de faire modifier ma fiche employé.**

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



## Astuces DPÉ

Saviez-vous que vous pouvez rechercher un usager d'une autre installation dans le dossier patient électronique (DPÉ) sans avoir à vous déconnecter de votre session pour changer de site? Par défaut, la recherche de patient s'effectue selon le numéro de dossier local de l'installation entrée lors de la



connexion. Cependant, plusieurs numéros de dossiers peuvent appartenir à un même usager en fonction du site choisi. En décochant la case *Filtrer sur les localisations habituelles*, vous trouverez l'ensemble des usagers du CISSS ayant ce numéro de

dossier dans les différentes installations.

### Vous avez besoin d'aide?

Composez le 1 844 400-2433 ou [rendez-vous sur Octopus](#).

## Deuxième forum concernant la proche aidance

L'approche aidance Bas-Saint-Laurent vous propose de participer à son deuxième forum qui aura lieu le mercredi 16 octobre 2024, à la Maison de la culture de Rivière-du-Loup, de 9 h à 15 h. Cet événement rassemblera des actrices et acteurs du CISSS, du réseau communautaire et aussi des personnes proches aidantes.

### Les objectifs :

- Faire fleurir les liens que nous avons développés entre nous
- Mettre en lumière nos réalisations
- Coconstruire l'avenir en proche aidance au Bas-Saint-Laurent

### Des places sont encore disponibles!

- **En tant qu'intervenante ou intervenant** : à titre professionnel, cet événement pourrait vous intéresser? Assurez-vous d'avoir l'accord de votre gestionnaire pour y participer.

- **En tant que personne proche aidante** : à titre personnel, cet événement vous interpelle? Inscrivez-vous!

Confirmez votre présence [en remplissant le formulaire d'inscription en ligne](#).

Veillez soumettre votre réponse **au plus tard le 27 septembre 2024, 16 h.**

→ Journée gratuite

→ Repas sous forme de buffet

Pour plus de détails, consultez l'affichette promotionnelle [dans la nouvelle intranet du 20 août 2024](#).



## Rappel – Formation en proche aidance du MSSS

Il est possible de s'inscrire à la formation en proche aidance du MSSS qui est au plan de développement des ressources humaines (PDRH) du CISSS, pour l'année 2024-2025.

### Cette formation est inscrite au PDRH pour quelles catégories d'employés?

Catégories 1, 2 et 4 (exemples : infirmière, infirmière clinicienne et infirmière auxiliaire, PAB et ASSS, technicien et professionnel de la santé et des services sociaux, etc.)

### Objectifs de cette formation

Décrire les réalités, les besoins des personnes proches aidantes (PPA), les principes directeurs ainsi que le rôle et les responsabilités des divers acteurs auprès des PPA.

### Durée de la formation

Six modules distincts pour une durée d'environ 1 h à 1 h 30.

### Code de formation

TR-240

### Comment suivre cette formation?

#### Option 1

Sur l'[Environnement numérique d'apprentissage \(ENA\)](#) de façon asynchrone (ID : 15200).

#### Option 2

Visionnez la formation en groupe dans une salle et participez à un atelier d'échange par la suite. Tout le personnel du Bas-Saint-Laurent est invité à participer à cette activité spéciale. Inscrivez-vous à l'un de ces deux ateliers de visionnement :

- Atelier de visionnement 1 : Lundi 11 novembre 2024 de 9 h 45 à 12 h au 288, rue Pierre-Saindon, à Rimouski (salle 117A-117B).
- Atelier de visionnement 2 : Mercredi 4 décembre 2024 de 13 h 15 à 15 h 30 au 67, rue du Rocher, à Rivière-du-Loup (salle multifonctionnelle).
- [Pour vous inscrire, remplissez le questionnaire en ligne](#) le plus tôt possible (maximum 40 places par atelier).

**Important :** Si cette formation vous intéresse, vous devez obligatoirement avoir l'autorisation de votre gestionnaire pour y participer. Pour toute question, contactez Marie-Josée Filion, coordonnatrice en matière de proche aidance, au marie-josee.filion.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.